

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU 1 OCTOBRE 2020**

MISE EN PLACE DE LA SEANCE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1	Désignation du secrétaire de séance - Vote Monsieur Gérard DURAND est désigné secrétaire de séance. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 6 pouvoirs) Observations : Désignation à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-1	Adoption du procès-verbal du conseil communautaire du 16 juillet 2020 Le conseil décide : - D'adopter le procès-verbal du conseil communautaire du 16 juillet 2020. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 6 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-2	Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales Le conseil prend acte des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 6 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS		
I-3	Création de commissions permanentes 2020-2026 - Désignation de leurs membres Le conseil décide : - De créer 2 commissions d'élus autour des thèmes suivants : « Finances et Ressources » et « Développement, aménagement et services aux habitants », - De préciser qu'une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions, les nominations suivantes prennent effet immédiatement, - De désigner, afin de siéger dans chacune des commissions, les élus communautaires qui se sont fait connaître auprès de Monsieur le Président <table><tr><td>Commission Finances et Ressources</td><td>Abdoulkader ATTEYE Jean-Paul BAUDIN Roger BURTIN Denis CHRISTOPHE Christophe DUMONT Lionel DUPARAY Bernard FREDON Marie-Thérèse FRIZOT Sébastien GANE Jean GIRARDON Christian GRAND Gérard GRONFIER Marie-Claude JARROT Jean-François JAUNET Charles LANDRE Jean-Paul LUARD David MARTI Laëtitia MARTINEZ Paulette NATRAY Daniel MEUNIER Guy MIKOLAJSKI Marie MORAND</td></tr></table>	Commission Finances et Ressources	Abdoulkader ATTEYE Jean-Paul BAUDIN Roger BURTIN Denis CHRISTOPHE Christophe DUMONT Lionel DUPARAY Bernard FREDON Marie-Thérèse FRIZOT Sébastien GANE Jean GIRARDON Christian GRAND Gérard GRONFIER Marie-Claude JARROT Jean-François JAUNET Charles LANDRE Jean-Paul LUARD David MARTI Laëtitia MARTINEZ Paulette NATRAY Daniel MEUNIER Guy MIKOLAJSKI Marie MORAND	David MARTI
Commission Finances et Ressources	Abdoulkader ATTEYE Jean-Paul BAUDIN Roger BURTIN Denis CHRISTOPHE Christophe DUMONT Lionel DUPARAY Bernard FREDON Marie-Thérèse FRIZOT Sébastien GANE Jean GIRARDON Christian GRAND Gérard GRONFIER Marie-Claude JARROT Jean-François JAUNET Charles LANDRE Jean-Paul LUARD David MARTI Laëtitia MARTINEZ Paulette NATRAY Daniel MEUNIER Guy MIKOLAJSKI Marie MORAND			

		Viviane PERRIN Christelle ROUX-AMRANE Enlo SALCE Barbara SARANDAO Gilda SARANDAO Michel TRAMOY	
	Commission Développement, aménagement et services aux habitants	Alain BALLOT Thierry BUTSSON Michel CHARDEAU Michel CHAVOT Denis CHRISTOPHE Sébastien CIRON Eric COMMEAU Evelyne COUILLEROT Gilbert COULON Daniel DAUMAS Armando DE ABREU Lionel DUPARAY Bernard DURAND Gérard DURAND Pascale FALLOURD Jean-Marc FRIZOT Marie-Thérèse FRIZOT Amélie GHULAM NABI Séverine GIRARD-LELEU Cyril GOMET Gérard GRONFIER Marie-Claude JARROT Jean-François JAUNET Jean-Claude LAGRANGE Charles LANDRE Didier LAUBERAT Chantal LEBEAU Frédérique LEMOINE Monique LODDO Isabelle LOUIS Jean-Paul LUARD Marc MAILLIOT David MARTI Christlane MATHOS Alexandra MEUNIER Daniel MEUNIER Marie MORAND Jeanne-Danièle PICARD Philippe PIGEAU Jérôme PINTO Philippe PRIET Marc REPY Montserrat REYES Christelle ROUX-AMRANE Barbara SARANDAO Laurent SELVEZ Guy SOUVIGNY Michel TRAMOY Noël VALETTE Jean-Yves VERNOCHE	
	Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 6 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.		

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-4	Création et désignation des membres de la Commission Consultative des Services Publics Locaux Le conseil décide : - D'approuver la création d'une Commission	David MARTI

Consultative des Services Publics Locaux pour la durée du mandat 2020-2026 ;	
- D'arrêter à 5 membres titulaires et à 5 membres suppléants le nombre de conseillers communautaires qui siégeront au sein de cette commission ; - De désigner les conseillers communautaires suivants pour siéger à la Commission Consultative des Services Publics Locaux :	
Membres titulaires	Membres suppléants
Daniel NEUNIER	Monique LODDO
Jean-François JAUNET	Christian GRAND
Jean-Marc FRIZOT	Armando DE ABREU
Stéphanie MICHELOT-LUQUET	Chantal LEBEAU
Gérard GRONFIER	Lionel DUPARAY
- Que les associations suivantes siégeront à la CCSPL : • U.F.C QUE CHOISIR, • Confédération Nationale du Logement	
Adopté : OUI	
Nombre de votants : 70 (dont 6 pouvoirs)	
Observations : Adoption à l'unanimité.	

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS														
I-5	Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges - Création et détermination de la composition Le conseil décide : - De créer une Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) entre la Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines et ses communes membres pour la durée du mandat 2020-2026, composée de 71 membres ; - D'approuver la composition de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges tel que présentée ci-après : <table><tr><th>Communes</th><th>Nombre de sièges au sein de la CLETC</th></tr><tr><td>Blanzey</td><td>4</td></tr><tr><td>Les Bizots</td><td>1</td></tr><tr><td>Le Breuil</td><td>2</td></tr><tr><td>Charmoy</td><td>1</td></tr><tr><td>Ciry-le-Noble</td><td>1</td></tr><tr><td>Ecuisses</td><td>1</td></tr></table>	Communes	Nombre de sièges au sein de la CLETC	Blanzey	4	Les Bizots	1	Le Breuil	2	Charmoy	1	Ciry-le-Noble	1	Ecuisses	1	David MARTI
Communes	Nombre de sièges au sein de la CLETC															
Blanzey	4															
Les Bizots	1															
Le Breuil	2															
Charmoy	1															
Ciry-le-Noble	1															
Ecuisses	1															

Essertenne	1
Le Creusot	14
Génelard	1
Gourdon	1
Marigny	1
Mary	1
Marmagne	1
Montceau-les-Mines	12
Montcenis	1
Montchanin	3
Morey	1
Mont-Saint-Vincent	1
Perrecy-les-Forges	1
Perreuil	1
Pouilloux	1
Saint-Berain	1
Saint-Eusèbe	1
Saint-Firmin	1
Saint-Julien-sur-Dheune	1
Saint-Pierre de Varenne	1
Saint-Laurent d'Andenay	1
Saint-Micaud	1
Saint-Romain-sous-Gourdon	1
Saint-Symphorien de Marmagne	1
Saint-Sernin du Bois	1
Saint-Vallier	5
Sanvignes-les-Mines	3
Torcy	2
TOTAL	71

- De préciser que les conseillers municipaux, qui ne sont pas conseillers communautaires, peuvent être désignés, par les communes, pour siéger au sein de la CLETC.

Adopté : OUI

Nombre de votants : 70 (dont 6 pouvoirs)

Observations : Adoption à l'unanimité,

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-6	Commission intercommunale d'accessibilité - Création et détermination de la composition Le conseil décide : - De créer une commission intercommunale pour l'accessibilité à titre permanent pour la durée du mandat ; - D'arrêter le nombre de membres de la commission à 41 membres répartis comme suit : • 2 conseillers communautaires • 34 conseillers municipaux à raison d'un élu par commune • 5 associations à raison d'un représentant par structure. - Que les associations, dont devront être issus les membres de la commission qui ne sont pas conseillers communautaires, devront répondre aux critères suivants : • Le rattachement à des problématiques concernant le handicap, les personnes âgées, l'accessibilité, la qualité d'usage pour tous ; • La représentation de la diversité des types de handicaps (visuel, moteur, auditif, cognitif, psychique et mental) pour les associations de personnes en situation de handicap ; • La promotion des intérêts des usagers et de la qualité des services publics concernés par la Commission. - D'autoriser Monsieur le Président à arrêter la liste des membres de la commission. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 6 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-7	Création d'une Commission de délégation de service public pour les régies intéressées eau et assainissement pour la durée du mandat 2020-2026- Election des membres Le conseil décide : - De désigner M. Charles LANDRE et Mme Alexandra MEUNIER en qualité de scrutateurs ; - De préciser qu'une liste unique a été déposée ; - Après organisation du scrutin de déclarer que sont élus les conseillers communautaires dont les noms suivent en qualité de membres titulaires et de membres suppléants, de la commission de délégation de service public pour l'eau et l'assainissement : <u>Titulaires</u> Jean-Marc FRIZOT Jean-Claude LAGRANGE Jean-François JAUNET Enio SALCE Gérard GRONFIER <u>Suppléants</u> Daniel MEUNIER Jean-Yves VERNOCHE Noël VALETTE Paulette MATRAY Lionel DUPARAY Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 6 pouvoirs) Nombre de suffrages exprimés : 70 Nombre de bulletins blancs : 0 Nombre de bulletins nuls : 0 Majorité absolue : 36	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-8	Création de la Commission de délégation de service public pour le Haut débit pour la durée du mandat 2020-2026 - Election des membres Le conseil décide : - De désigner M. Charles LANDRE et Mme Alexandra MEUNIER en qualité de scrutateurs ; - De préciser qu'une liste unique a été déposée ; - Après organisation du scrutin de déclarer que sont élus les conseillers communautaires dont les noms suivent en qualité de membres titulaires et de membres suppléants, de la commission de délégation de service public pour l'eau et l'assainissement : <u>Titulaires</u> Philippe PIGEAU Jean-Claude LAGRANGE Abdoulkader ATTEYE Didier LAUBERAT Gérard GRONFIER <u>Suppléants</u> Alain BALLOT Thierry BUISSON George LACOUR Gérard DURAND Lionel DUPARAY Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 6 pouvoirs) Nombre de suffrages exprimés : 69 Nombre de bulletins blancs : 0 Nombre de bulletins nuls : 0 Majorité absolue : 35	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-9	Création de la Commission de délégation de service public pour l'exploitation de l'usine de traitement des déchets ménagers pour la durée du mandat 2020-2026 - Election des membres Le conseil décide : - De désigner M. Charles LANDRE et Mme Alexandra MEUNIER en qualité de scrutateurs ; - De préciser qu'une liste unique a été déposée ; - Après organisation du scrutin de déclarer que sont élus les conseillers communautaires dont les noms suivent en qualité de membres titulaires et de membres suppléants, de la commission de délégation de service public pour l'eau et l'assainissement : <u>Titulaires</u> Daniel MEUNIER Gilda SARANDAO Bernard FREDON Jean-Paul BAUDIN Gérard GRONFIER <u>Suppléants</u> Enio SALCE Daniel DAUMAS Christian GRAND Bernard DURAND Lionel DUPARAY Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 6 pouvoirs) Nombre de suffrages exprimés : 70 Nombre de bulletins blancs : 0 Nombre de bulletins nuls : 0 Majorité absolue : 36	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-10	Création de la Commission de délégation de service public pour le transport de voyageurs pour la durée du mandat 2020-2026 - Election des membres Le conseil décide : - De désigner M. Charles LANDRE et Mme Alexandra MEUNIER en qualité de scrutateurs ; - De préciser qu'une liste unique a été déposée ; - Après organisation du scrutin de déclarer que sont élus les conseillers communautaires dont les noms suivent en qualité de membres titulaires et de membres suppléants, de la commission de délégation de service public pour l'eau et l'assainissement : <u>Titulaires</u> Daniel MEUNIER Evelyne COUILLEROT Bernard FREDON Paulette MATRAY Gérard GRONFIER <u>Suppléants</u> Jean-François JAUNET Marc MAILLIOT Marc REPY Eric COMMEAU Lionel DUPARAY Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs) Nombre de suffrages exprimés : 70 Nombre de bulletins blancs : 0 Nombre de bulletins nuls : 0 Majorité absolue : 36	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-11	Adoption du règlement intérieur du conseil de communauté Le conseil décide : - D'adopter le règlement intérieur de la	David MARTI

	communauté urbaine pour le mandat 2020-2026 tel qu'il est joint en annexe. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 4 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	---	--

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-12	Droit à la formation des membres du conseil de communauté Le conseil décide : - D'approuver les modalités d'exercice du droit à la formation des élus de la Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines pour la durée du mandat 2020-2026 ; - D'inscrire le droit à la formation dans les orientations suivantes : • Formations à la gestion des politiques locales (finances publiques, marchés publics, délégations de service public, intercommunalités), • Formations en lien avec les compétences exercées par la communauté urbaine. - De préciser que le montant prévisionnel des crédits alloués à la formation des élus sera, sous réserve du vote annuel du budget, égal au minimum à 2% du montant de l'enveloppe des indemnités de fonctions sans que le montant des dépenses réelles n'excède 20% de ladite enveloppe ; - D'approuver les termes du règlement relatif au remboursement des frais de formation tel qu'il est joint en annexe applicable pour le mandat 2020-2026 ; - De prélever les dépenses de formation sur les crédits inscrits et à inscrire au budget. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 4 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-13	Remboursement des frais engagés par les conseillers communautaires - Modalités Le conseil décide : - De rembourser les frais occasionnés par les déplacements des élus communautaires pour assister à des réunions communautaires conformément aux barèmes fixés par décret, sur présentation de pièces justificatives ; - D'autoriser le remboursement des frais d'aide à la personne pour se rendre à des réunions intercommunales <u>dans les conditions suivantes :</u> • Les frais de garde d'enfants ou d'assistance aux personnes âgées, handicapées ou à celles qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile engagés pour assister à une réunion intercommunale <u>ne seront pas cumulables pour une même réunion.</u> • Le montant maximum par heure est fixé à <u>la moitié du montant du SMIC</u> (arrondi à l'entier supérieur, le cas échéant). • Le remboursement sera effectué <u>sur présentation de justificatifs et une fois par trimestre.</u> - D'autoriser Monsieur le Président ou la personne ayant reçu délégation en la matière à signer tout acte relatif au remboursement desdits frais précités ; - D'imputer les dépenses afférentes sur les lignes du budget correspondant. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 4 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-14	Modification des statuts de la CUCM Le conseil décide : - D'approuver les statuts modifiés de la Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines tels qu'annexés à la présente délibération ;	David MARTI

	- De charger Monsieur le Président de notifier aux communes membres la présente délibération du conseil de communauté afin qu'elles puissent se prononcer selon les conditions exigées ; - De charger Monsieur le Président de solliciter Monsieur le Préfet, au terme de la procédure, afin que l'arrêté préfectoral prévu par le Code général des collectivités territoriales puisse intervenir. Adopté ; OUI Nombre de votants : 70 (dont 4 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	---	--

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-15	Convention de soutien à la politique de réserve militaire entre le Ministère de la Défense et la CUCM Le conseil décide : - D'adopter la convention de soutien à la politique de réserve militaire entre le Ministère de la Défense et la Communauté urbaine du Creusot-Montceau, - D'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-1	Budget Principal - Vote d'une décision modificative Le conseil décide : - D'adopter la décision modificative du budget principal, telle que retracée dans le tableau joint en annexe. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-2	Budget annexe Transports - Vote d'une décision modificative Le conseil décide : - D'adopter la décision modificative du budget transports, telle que retracée dans le tableau joint en annexe. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-3	Budget annexe SPANC - Vote d'une décision modificative Le conseil décide : - D'adopter la décision modificative du budget SPANC, telle que retracée dans le tableau joint en annexe. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-4	Budget annexe Eau - Vote d'une décision modificative Le conseil décide : - D'adopter la décision modificative du budget annexe Eau, telle que retracée dans le tableau joint en annexe. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs) Observations : .Adoption à la majorité	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS	
II-5	Création de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) - Proposition des commissaires membres	Daniel MEUNIER	
	Le conseil décide :		
	- De créer une Commission Intercommunale des Impôts Directs, pour la durée du mandat, composée de 10 commissaires titulaires et de 10 commissaires suppléants,		
	- De proposer la liste suivante au directeur départemental des finances publiques pour la constitution de la CIID :		
	Commissaires titulaires proposés		
	(Nom, prénom)		
	LUARD Jean-Paul		
	MAZUREK Hervé		
	SUCHET Annie		
	PILLOT Bernard		
	BASSET Guy		
	DUMAS Marc		
	CARTON Hervé		
	MONTELLIER Jean-Paul		
	DAUMAS Daniel		
	JACQUEMOND REPY Nadine		
	DELEY Martine		
	REPY Marc		
	DUCROUX Raymond		
	GARNIER Daniel		
	BURTIN Roger		
MACCAGLIA Gilles			
AILLOT Marie-Josette			
BUISSON Thierry			
BAUDIN Frédéric			
LEBEAU Denis			

	<table><tr><td>BACA Bernard</td></tr><tr><td>CHARDEAU Pierre</td></tr><tr><td>LABAUNE Jean-Paul</td></tr><tr><td>SALCE Enio</td></tr><tr><td>CHARDEAU Michel</td></tr><tr><td>MICHON Michel</td></tr><tr><td>BALLOT Alain</td></tr><tr><td>PERRET Jacky</td></tr><tr><td>MORENO Felix</td></tr><tr><td>GIRARDON Patrick</td></tr><tr><td>LARONZE Patrice</td></tr><tr><td>CHAVOT Michel</td></tr><tr><td>LISSOT Rémy</td></tr><tr><td>PISSELOUP Jean</td></tr><tr><td>GENIN Bernard</td></tr><tr><td>FOURRIER Michel</td></tr><tr><td>BONNEAU Michel</td></tr><tr><td>COLLIN Séverine</td></tr><tr><td>VAILLOT Rémy</td></tr><tr><td>WOZNIAK Edmond</td></tr></table>	BACA Bernard	CHARDEAU Pierre	LABAUNE Jean-Paul	SALCE Enio	CHARDEAU Michel	MICHON Michel	BALLOT Alain	PERRET Jacky	MORENO Felix	GIRARDON Patrick	LARONZE Patrice	CHAVOT Michel	LISSOT Rémy	PISSELOUP Jean	GENIN Bernard	FOURRIER Michel	BONNEAU Michel	COLLIN Séverine	VAILLOT Rémy	WOZNIAK Edmond	
BACA Bernard																						
CHARDEAU Pierre																						
LABAUNE Jean-Paul																						
SALCE Enio																						
CHARDEAU Michel																						
MICHON Michel																						
BALLOT Alain																						
PERRET Jacky																						
MORENO Felix																						
GIRARDON Patrick																						
LARONZE Patrice																						
CHAVOT Michel																						
LISSOT Rémy																						
PISSELOUP Jean																						
GENIN Bernard																						
FOURRIER Michel																						
BONNEAU Michel																						
COLLIN Séverine																						
VAILLOT Rémy																						
WOZNIAK Edmond																						

Adopté : OUI

Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs)

Observations : Adoption à l'unanimité.

DEVELOPPEMENT URBAIN

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
III-1	OPAC Saône-et-Loire - Le Creusot - Construction d'une résidence étudiants de 100 logements - Attribution de subvention Le conseil décide : - D'approuver le versement d'une subvention de 600 000 € au profit de l'OPAC Saône-et-Loire pour la construction d'une résidence étudiante de 100 logements de type T1, rue de l'Université dans la Plaine des Riaux au Creusot, - D'autoriser la signature de la convention afférente, - D'imputer la dépense sur la ligne du budget principal correspondant. Adopté : OUI Nombre de votants : 68 (dont 5 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité, étant précisé que M. David MARTI et Mme Montserrat REYES, intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote.	Jérémy PINTO

DEVELOPPEMENT URBAIN

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
III-2	BLANZY - Travaux RCEA - Convention financière entre la CUCM et l'Etat relative à l'aménagement par la CUCM d'un giratoire rue Claude Boucher Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention financière, annexée à la présente, à conclure entre l'Etat et la CUCM, relative au remboursement du coût des travaux d'aménagement d'une aire de retournement rue Claude Boucher à Blanzly rendus nécessaires par le nouvel échangeur de la RCEA ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention ; - D'émettre les titres de recettes afférents conformément à l'échéancier prévu dans la convention. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Evelyne COUILLEROT

DEVELOPPEMENT URBAIN

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
III-3	Instruction des autorisations d'urbanisme pour le compte des communes - Convention de mise à disposition des services - Autorisation de signature Le conseil décide : - D'approuver les termes des conventions de mise à disposition des services de la CUCM pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols à intervenir avec les communes de Charmoy, Saint-Micaud et Saint-Julien-sur-Dheune ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer lesdites conventions sur la base du modèle joint en annexe. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Frédérique LEMOINE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-1	Haut débit - Création d'une Société Publique Locale avec Le Grand Chalon Le conseil décide : - De la constitution d'une société publique locale, dénommée SPL Sud Bourgogne THD d'une durée de 15 ans et dont l'objet social est reproduit ci-après : <i>La Société a pour objet d'exploiter et de commercialiser des infrastructures et réseaux de communications électroniques, exclusivement pour le compte et sur le territoire de ses actionnaires, en vue de les mettre à disposition d'opérateurs de réseaux ouverts au public et d'utilisateurs de réseaux indépendants. Elle a également pour objet, le cas échéant, d'établir lesdits infrastructure et réseaux sous sa maîtrise d'ouvrage. Le cas échéant, elle peut acquérir des droits d'usage à cette fin ou acheter des infrastructures ou des réseaux existants. Elle peut mettre de telles infrastructures ou réseaux à la disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants.</i> <i>Elle a, dans ce cadre, pour objet d'exercer toute activité en rapport avec les besoins en matière de services de communications électroniques à satisfaire sur ce territoire pour les besoins propres de ses actionnaires.</i> <i>Elle peut avoir pour objet de fournir des services de communications électroniques aux utilisateurs finals.</i> <i>Dans le cadre de son objet social, la Société pourra exploiter et commercialiser les infrastructures et réseaux de communications électroniques d'initiative publique préexistant à sa constitution et propriété de ses actionnaires, ainsi que toutes extensions qui seraient créées ultérieurement par ses actionnaires et mises à sa disposition.</i> <i>Plus généralement, elle a également la faculté d'exercer toutes opérations financières, économiques, juridiques, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social, ou tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement, le tout dans le respect des prescriptions légales</i>	Philippe PIGEAU

s'appliquant à elle compte tenu de son statut de Société Publique Locale. Elle peut également dans le cadre de son objet social créer toute société ou tout groupement d'intérêt économique ou concours à la fondation de ces sociétés ou groupements, toujours dans le respect des prescriptions légales résultant de son statut de Société publique locale.

- D'approuver les statuts de la société tels qu'annexés à la présente délibération et d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à les signer ;
- D'approuver le pacte des associés et d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à le signer ;
- D'approuver le capital social de la société à hauteur de 40 000 euros, libéré en une fois, dans lequel la participation de la CUCM est fixée à 20 000 euros ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer les bons de souscription et la libération des actions pour un montant de 20 000 euros, qui sera inscrit au budget 2020 ;
- D'autoriser Monsieur le Président de la CUCM à signer toutes les pièces administratives et financières en vue de la constitution de la SPL ;
- Rappelle qu'un prochain bureau désignera les 2 représentants de la CUCM au sein du conseil d'administration de la société ;
- D'autoriser d'ores et déjà l'un ou l'autre de ces élus à porter la candidature de la CUCM à la présidence du conseil d'administration de la société et à accepter toute fonction qui pourraient lui être confiée à ce titre notamment la direction générale de la société,
- Rappelle qu'un prochain bureau désignera le représentant de la CUCM au sein des assemblées générales ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la société ;
- D'autoriser d'une façon générale ses représentants à accepter toutes fonctions ainsi que tous mandats spéciaux qui pourraient leur être confiés par le conseil d'administration ou par son président,
- De désigner le cabinet d'expertise CORGECO 995, Avenue de l'Europe 71 200 Le Creusot en tant que commissaire aux comptes pour

	une durée de 6 exercices. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	
--	--	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-2	Service public "Creusot Montceau Networks" - Présentation du rapport annuel 2019 du délégataire Le conseil décide : - De prendre acte du rapport annuel du délégataire Creusot Montceau Networks relatif à la construction, la mise en œuvre, la maintenance et la commercialisation du réseau très haut débit de la communauté urbaine pour l'année 2019. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Philippe PIGEAU

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-3	Approbation du programme 2020 de travaux d'évolution de l'infrastructure numérique à très haut débit réalisés dans le cadre de la délégation de service public passée avec Creusot Montceau Networks (CMN) Le conseil décide : - D'approuver le programme des évolutions du réseau très haut débit à réaliser dans le cadre de la délégation de service public pour l'année 2020 ; - D'autoriser le versement d'une subvention maximum de 50 000 € HT à Creusot Montceau Networks ; - D'imputer la dépense sur la ligne correspondante du budget. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Philippe PIGEAU

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-5	DG WELD FRANCE - Versement d'une subvention au titre du règlement immobilier - Autorisation de signature d'une convention d'application Le conseil décide : - D'approuver la convention d'application entre la SAS DG WELD France et la Communauté Urbaine Creusot Montceau ; - D'autoriser le versement de la subvention d'un montant de 5 184 € à la SAS DG WELD France ; - D'autoriser Monsieur le Président de la communauté urbaine à signer ladite convention d'application; - D'imputer la dépense sur le budget correspondant. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-Claude LAGRANGE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-6	Salon de l'immobilier d'Entreprise (SIMI) 2020 - Convention de partenariat - Autorisation de signature Le conseil décide : - D'approuver la participation de la Communauté urbaine Creusot Montceau à l'édition 2020 du SIMI dans le cadre d'une opération collective avec la Communauté d'Agglomération du Grand Chalon, Mâconnais-Beaujolais Agglomération et Dijon Développement ; - D'approuver les termes de la convention de partenariat à intervenir entre Dijon Métropole Développement, la Communauté urbaine, le Grand Chalon et Mâconnais Beaujolais Agglomération ; - D'autoriser Monsieur le président à signer ladite convention ; - D'imputer la dépense sur les lignes du budget correspondant.	Jean-Claude LAGRANGE

	Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-7	SEMCIB - Présentation du rapport annuel 2019 Le conseil décide : - De prendre acte du rapport annuel de la SEMCIB portant sur la période de Janvier à Décembre 2019. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-8	SPL Agence Economique Régionale de Bourgogne-Franche-Comté - Présentation du rapport annuel 2019 Le conseil décide : - De prendre acte du rapport d'activité 2019 de la SPL Agence économique régionale Bourgogne-Franche-Comté. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-Claude LAGRANGE

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-1	Programme européen Leader 2014-2020 - Avenant n°2 à la convention - Autorisation de signature Le conseil décide : - D'approuver les termes de l'avenant n°2 de la convention relative au programme Leader ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer	Isabelle LOUIS

	l'avenant n°2 de la convention relative au programme Leader. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 6 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité	
--	--	--

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-1	Plan climat air énergie territorial - Adoption du PCAET 2019-2025 Le conseil décide : - D'adopter le plan climat air énergie territorial de la Communauté Urbaine Creusot-Montceau tel qu'il est annexé à la présente délibération, - D'autoriser Monsieur le président à signer la déclaration environnementale établie pour rendre compte de l'évolution du projet suite aux différentes consultations pour transmission, avec l'ensemble des éléments du PCAET adopté, à l'autorité environnementale, - Précise que le PCAET adopté sera déposé sur la plateforme nationale www.territoires-climat.ademe.fr et mis à disposition du public sur le site internet de la Communauté urbaine Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 6 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Bernard FREDON

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-2	Exploitation de l'usine de traitement des déchets de la CUCM - Autorisation de signature d'un accord-cadre sur appel d'offres ouvert Le conseil décide : - D'autoriser Monsieur le Président, ou le conseiller délégué en charge de la commande publique, à signer l'accord-cadre à bons de commande sans minimum ni maximum à conclure avec Creusot-Montceau-Recyclage - ZI Avenue des Ferrancins - 71210 Torcy - pour une durée initiale de 2 ans reconductible 2 fois un an ; - D'imputer les dépenses correspondantes sur	Jean-François JAUNET

	la ligne du budget communautaire. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 6 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	---	--

PROXIMITE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VII-1	Implantation de la signalisation verticale directionnelle - Convention avec le Département de Saône-et-Loire - Autorisation de signature Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention relative à l'implantation de la signalisation verticale directionnelle avec le département de la Saône-et-Loire ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 5 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité, étant précisé que Mme Marie-Thérèse FRIZOT, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Lionel DUPARAY, M. Bernard DURAND et M. Jean-Yves VERNOCHE.	Daniel MEUNIER

PROXIMITE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VII-2	Mise en accessibilité des points d'arrêts routiers prioritaires entre la CUCM et la Région - Convention-cadre de financement - Autorisation de signature Le conseil décide : - D'approuver la convention cadre relative au financement pour la mise en accessibilité des points d'arrêts routiers prioritaires à intervenir avec la Région Bourgogne-Franche-Comté ; - D'autoriser en conséquence Monsieur le Président à signer ladite convention ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions d'application qui en découleront ; - D'imputer les crédits au compte du budget concerné.	Daniel MEUNIER

	Adopté : OUI Nombre de votants : 67 (dont 4 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité, étant précisé que Mme Marie-Claude JARROT, M. Jean-Claude LAGRANGE et Mme Laëtitia MARTINEZ intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote.	
--	---	--

PROXIMITE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VII-3	CATP - Marchés subséquents d'acquisition de matériels complémentaires pour 2School et 2Place, évolutions logicielles des solutions et contrats de fonctionnement Le conseil décide : - D'approuver les termes des conventions à intervenir avec la CATP permettant à la CUCM de bénéficier des prestations de fonctionnement pour les solutions billettiques 2School et 2Place ainsi que les évolutions logicielles et acquisition de matériels complémentaires ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer lesdites conventions ; - D'autoriser la CATP à conclure le ou les marchés subséquents au nom et pour le compte de la CUCM. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

PROXIMITE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VII-4	UGAP - Marchés subséquents de fourniture, d'acheminement de gaz naturel et services associés passés sur le fondement d'accords-cadres - Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition Le conseil décide : - De conclure avec l'UGAP une convention dite « convention GAZ 6 » ayant pour objet la mise à disposition d'un (de) marché(s) de fourniture, d'acheminement de Gaz Naturel et services associés passé(s) sur le fondement d'accords-cadres à conclure par l'UGAP ;	Monique LODDO

	- Il est précisé que la convention est conclue pour une durée courant de sa date de signature, par la communauté urbaine, jusqu'au terme des accords-cadres passés par l'UGAP pour le compte de la communauté urbaine fixé au 30 juin 2025 ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention ; - D'autoriser l'UGAP à conclure les marchés subséquents au nom et pour le compte de la CUCM. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

PROXIMITE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VII-5	SAEM Creusot Montceau Recyclage - Présentation du rapport annuel 2019 Le conseil décide : - De prendre acte du rapport annuel 2019 de la SAEM Creusot Montceau Recyclage. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-François JAUNET

PROXIMITE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VII-6	GRDF - Concession de distribution publique de gaz - Présentation du rapport annuel 2019 Le conseil décide : - De prendre acte du compte-rendu d'activité de GRDF, concessionnaire de distribution de gaz, pour l'année 2019. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 5 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	David MARTI

La séance est levée à 21h30.

Le président,
David MARTI

